



VILLE DE VEVEY

La Municipalité de Vevey met au concours le poste d'

ÉDUCATEUR ·TRICE DE L'ENFANCE

OU

ASSISTANT ·E SOCIO-ÉDUCATIF ·IVE

À LA GARDERIE "LES ATELIERS"

au secteur des moyens

à un taux d'activité de 60%

A ce titre, vous gérerez avec plusieurs collègues un groupe d'enfants âgés **de 2 ½ à 4 ½** et serez notamment chargé·e des **tâches principales suivantes** :

- Accueillir les enfants dans un cadre sécurisant et stimulant
- Assurer la prise en charge des besoins quotidiens des enfants tels que repas, sommeil, santé
- Accompagner et suivre les enfants dans leur apprentissage et leur développement selon la ligne pédagogique de la garderie
- Etablir une relation de partenariat avec les parents dans la sociabilisation de leur enfant et dans l'acquisition de son autonomie
- Organiser le quotidien des enfants et encourager leur évolution au travers d'activités éducatives
- Collaborer à la prévention et au dépistage des difficultés rencontrées dans la progression des enfants
- Enrichir la ligne pédagogique via la pratique réflexive et l'observation et les partager lors des colloques
- Participer activement au travail d'équipe et aux projets institutionnels

Compétences requises :

- CFC d'assistant·e socio-éducatif·ive ou diplôme ES d'éducateur·trice de l'enfance
- Formation de FPP et/ou FEE, un atout
- Ouverture d'esprit et facilité d'adaptation
- Aptitude à travailler en équipe
- Qualité d'écoute et sens de l'observation
- Capacité à mettre en confiance
- Tolérance
- Intérêt pour les questions pédagogiques
- Flexibilité et disponibilité

Nous vous offrons un environnement de travail agréable, varié et dynamique avec des possibilités de perfectionnement dans le cadre de formations internes et/ou externes.

Entrée en fonction : 15 août 2022 ou à convenir.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Madame Massy Micheline, directrice de la garderie "Les Ateliers" au 021 925 51 30.

Votre dossier accompagné d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae complet et détaillé, des copies de vos diplômes et de vos certificats de travail, est à nous adresser, **par [jobup.ch](https://www.jobup.ch), jusqu'au dimanche 29 mai 2022.**

Seules les offres de services complètes par [jobup.ch](https://www.jobup.ch) seront prises en considération.